



Mes recours sur avis de saisie

Par **LENEC**, le **02/11/2010** à **22:11**

Bonjour,rnJe suis actuellement commercial dans une entreprise de téléphonie fixe, je me déplace avec une voiture de service pour honoré mes rendez-vous. Cependant la voiture que j' occupait m'a été restitué pour entretien, mais mon employeur à prêter ce vehicule a un technicien alors que le vehicule est a mon nom !!! Le technicien a été verbaliser en janvier 2010 sur un radar automatisé sur le secteur de La Boisse dans le 01. J'ai reçus au mois de Mars 2010 à mon domicile l'amende en question. J'explique le cas a mon employeur qui de facon très comprehensif me dit qu'il paiera cette amende donc je lui donne toute les pieces. Quelques mois plus tard mon employeur me dit que c 'est réglé donc confiant je le crois ! Sauf qu' aujourd' hui mon employeur a quitter le navire et je vient de recevoir un avis de saisie sur un montant de 207 euros après deux rappels de règlement !! QUE DOIT JE FAIRE ??? Quels sont mes recours et surtout comment contester ??? rnrnMerci d'avance

Par **mimi493**, le **03/11/2010** à **00:55**

Il fallait, à l'époque, contester la contravention en dénonçant le conducteur.